



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS  
À LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE  
DES ASSOCIATIONS DES MÉDECINS CATHOLIQUES (FIAMC)**

*Salle des Papes  
Lundi 28 mai 2018*

**[Multimédia]**

---

*Chers frères et sœurs,*

Je suis heureux de vous accueillir et de vous adresser à tous mes salutations, à commencer par le président, le Dr John Lee, que je remercie pour ses paroles.

Votre qualification de «médecins catholiques» vous engage à une formation spirituelle, morale et bioéthique permanente afin de mettre en œuvre les principes évangéliques dans la pratique médicale, en partant du rapport médecin-patient jusqu'à arriver à l'activité missionnaire pour améliorer les conditions de santé des populations dans les périphéries du monde. Votre œuvre est une forme particulière de solidarité humaine et de témoignage chrétien; en effet, votre travail est enrichi par l'esprit de foi. Et il est important que vos associations s'engagent pour sensibiliser à ces principes les étudiants en médecine et les jeunes médecins, en les impliquant dans les activités associatives.

L'identité catholique ne compromet pas votre collaboration avec ceux qui, dans une perspective religieuse différente ou sans croyance spécifique, reconnaissent la dignité et l'excellence de la personne humaine comme critère de leur activité. L'Église est pour la vie et sa préoccupation est que rien ne soit contre la vie dans la réalité d'une existence concrète, aussi faible ou sans défense soit-elle, même si elle n'est pas développée ou si elle est peu avancée. Être médecins catholiques signifie donc sentir être des agents de la santé qui reçoivent de leur foi et de leur communion avec

l'Eglise l'élan pour rendre leur formation chrétienne toujours plus mûre et professionnelle, leur dévouement inlassable et leur besoin de connaître les lois de la nature inépuisable pour mieux servir la vie (cf. Paul VI, Lettre enc. *Humanae vitae*, n. 24).

On connaît bien la fidélité et la cohérence avec lesquelles les associations de votre fédération, au cours des années, ont été fidèles à leur physionomie catholique, en mettant en œuvre l'enseignement de l'Eglise et les directives de son Magistère dans le domaine médical et moral. Ce critère de reconnaissance et d'action a favorisé votre collaboration à la mission de l'Eglise en vue de promouvoir et de défendre la vie humaine, de sa conception jusqu'à sa fin naturelle, la qualité de l'existence, le respect des plus faibles, l'humanisation de la médecine et sa pleine socialisation.

Cette fidélité a requis et requiert des efforts et entraîne des difficultés qui, dans certaines circonstances, peuvent exiger un grand courage. Continuez avec sérénité et détermination sur cette voie, en accompagnant les interventions magistérielles dans les domaines de la médecine par une conscience adéquate de leurs implications morales. Le domaine de la médecine et de la santé, en effet, n'a pas non plus été épargné par l'avancée du paradigme culturel technocratique, par l'adoration du pouvoir humain sans limites et par un relativisme pratique, où tout ce qui ne sert pas les intérêts personnels devient sans importance (cf. Lett. enc. *Laudato si'*, n. 122).

Devant cette situation, vous êtes appelés à affirmer le caractère central du malade en tant que personne et sa dignité avec ses droits inaliénables, *in primis* le droit à la vie. Il faut s'opposer à la tendance à avilir l'homme malade en le considérant comme une machine à réparer, sans respect pour les principes moraux, et à exploiter les plus faibles en écartant ce qui ne correspond pas à l'idéologie de l'efficacité et du profit. La défense de la dimension personnelle du malade est essentielle pour l'humanisation de la médecine, y compris dans le sens de l'«écologie humaine». Ayez soin de vous engager dans vos pays respectifs et au niveau international, en intervenant dans les milieux spécialisés mais aussi dans les débats qui concernent les législations sur des thèmes éthiques sensibles, comme par exemple l'interruption de grossesse, la fin de vie et la médecine génétique. Que votre sollicitude ne manque pas non plus dans la défense de la liberté de conscience des médecins et de tous les agents de la santé. Il n'est pas acceptable que votre rôle soit réduit à celui de simple exécuteur de la volonté du malade ou des exigences du système médical dans lequel vous travaillez.

Lors de votre prochain congrès, qui se tiendra à Zagreb dans quelques jours, vous réfléchirez sur le thème «Sainteté de la vie et profession médicale, d'*Humanae vitae* à *Laudato si'*». Cela aussi est un signe de votre participation concrète à la vie et à la mission de l'Eglise. Cette participation — comme l'a souligné le concile Vatican II — est «si nécessaire que sans elle l'apostolat des pasteurs ne peut, la plupart du temps, obtenir son plein effet» (Décret *Apostolicam actuositatem*, n. 10). Soyez toujours plus conscients qu'aujourd'hui, il est nécessaire et urgent que l'action du médecin catholique se présente avec un caractère d'une clarté facilement reconnaissable sur le

plan du témoignage tant personnel qu'associatif.

A ce propos, il est souhaitable que les activités des associations de médecins catholiques soient interdisciplinaires et touchent également d'autres réalités ecclésiales. En particulier, sachez harmoniser vos efforts avec ceux des prêtres, des religieux et des religieuses et de tous les agents de la pastorale de la santé, en vous plaçant, avec eux, aux côtés des personnes qui souffrent: elles ont un grand besoin de votre contribution et de la leur. Soyez des ministres, non seulement de soins, mais aussi de charité fraternelle, en transmettant à ceux que vous rencontrez, à travers la contribution de vos connaissances, une richesse d'humanité et de compassion évangélique.

Chers frères et sœurs, nombreux sont ceux qui vous regardent et qui regardent votre travail. Vos paroles, vos gestes, vos conseils, vos choix ont un écho qui dépasse le domaine strictement professionnel et qui devient, s'il est cohérent, un témoignage de foi vécue. La profession acquiert ainsi la dignité d'un véritable apostolat. Je vous encourage à poursuivre avec joie et générosité le chemin associatif, en collaboration avec toutes les personnes et les institutions qui partagent l'amour de la vie et qui s'engagent à la servir dans sa dignité et dans son caractère sacré. Que la Vierge Marie, *Salus infirmorum*, soutienne vos intentions, que j'accompagne de ma bénédiction. Et s'il vous plaît, priez aussi pour moi. Merci.